#### TERREAL

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

#### PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine S.A.S. au capital de € 2.510.460 572 006 483 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Paris

#### **ERNST & YOUNG et Autres**

Tour First TSA 14444 92037 Paris-La Défense cedex S.A.S. à capital variable 438 376 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Versailles

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

A l'Associé unique TERREAL 15, rue Pagès 92158 Suresnes Cedex

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TERREAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2018 - Page 2

#### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

#### Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris la Défense, le 29 mars 2019

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Marie-Cécile Dang Tran

ERNST & YOUNG et Autres

Romain Lancher



## **TERREAL**

SASU au capital de 87 176 320 € Siège social : 13 - 17 RUE PAGES , 92150 SURESNES R.C.S. Nanterre 562110346

# COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018



## **Bilan Actif**

ubriques	Brut	Amortissement	Net 2018	Net 2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	98 870 017	12 579 453	86 290 564	86 462 25
Fonds commercial	164 950	160 071	4 878	4 87
Autres immobilisations incorporelles	1 840 648		1 840 648	400 83
Avances et acomptes sur immobilisation				
incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	100 875 614	12 739 525	88 136 090	86 867 96
Immobilisations corporelles				
Terrains	35 891 995	17 437 128	18 454 867	17 609 89
Constructions	81 861 009	38 884 537	42 976 472	44 800 15
Installations techniques, mat. et outillage industriels	358 000 497	292 581 310	65 419 187	70 021 84
Autres immobilisations corporelles	76 616 232	60 737 069	15 879 163	16 812 67
Immobilisations en cours	22 069 520		22 069 520	17 883 42
Avances et acomptes	222 482		222 482	160 04
Total immobilisations corporelles	574 661 735	409 640 044	165 021 691	167 288 03
Immobilisations financières	011002700	100 0 10 0 11		207 200 00
Participations évaluées par mise en				
équivalence				
Autres participations	143 620 777	95 080 457	48 540 320	19 322 80
Créances rattachées à des participations	14 090 169	12 104 665	1 985 503	10 338 30
Autres titres immobilisés	24 978	331	24 647	3 64
Prêts	2.070	332	2.0.7	
Autres immobilisations financières	14 559 671	14 527 849	31 822	42 67
Total immobilisations financières	172 295 594	121 713 301	50 582 293	29 707 42
ACTIF IMMOBILISE	847 832 944	544 092 870	303 740 074	283 863 42
Stocks	0 11 002 0 1 1	011002070		
Matières premières, approvisionnements	35 434 281	9 060 020	26 374 261	24 864 25
En cours de production de biens	4 742 785	126 066	4 616 719	4 224 55
En cours de production de services	1712703	120 000	1010713	122133
Produits intermédiaires et finis	31 466 204	4 641 258	26 824 946	27 688 03
Marchandises	3 091 854	570 078	2 521 776	2 847 70
Total des stocks	74 735 124	14 397 422	60 337 703	59 624 54
Créances	74 733 124	14 337 422	00 337 703	33 024 34
Avances et acomptes versés sur commandes	292 626		292 626	122 36
Clients et comptes rattachés	50 647 437	249 300	50 398 137	47 435 85
Autres créances	22 652 951	29 879	22 623 072	16 391 96
Capital souscrit et appelé, non versé	22 032 931	25 67 5	22 023 072	10 331 30
Total des créances	73 593 015	279 180	73 313 835	63 950 18
Disponibilités et divers	73 333 013	2/3 100	/3 313 033	03 330 18
Valeurs mobilières dont actions propres :	25 562 687		25 562 687	28 505 81
	3 802 919			
Disponibilités  Total disponibilités et divers			3 802 919	25 512 19
Total disponibilités et divers	29 365 606	14.676.603	29 365 606	54 018 00
ACTIF CIRCULANT	177 693 745	14 676 602	163 017 143	177 592 73
Charges constatées d'avance	443 090		443 090	1 270 19
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations	821 980		821 980	1 103 18
Ecarts de conversion actif	728 874		728 874	319 99
	1 027 520 632	•	468 751 161	464 149 54



## **Bilan Passif**

Rubriques	Net 2018	Net 2017
Situation nette		
Capital social ou individuel Dont versé : 87	176 320 87 176 320	87 176 320
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	57 621 929	57 621 929
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	8 717 632	8 717 632
Réserves statuaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 227 455	1 227 455
Report à nouveau	14 557 267	1 971 527
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	6 796 227	12 585 740
Total situation nette	176 096 830	169 300 601
Subventions d'investissement	5 859 615	3 818 597
Provisions réglementées	78 471 099	82 582 357
CAPITAUX PROPRES	260 427 544	255 701 556
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	6 473 075	6 008 840
Provisions pour charges	22 482 804	24 435 857
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	28 955 879	30 444 697
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	82 509 933	82 530 564
Emprunts et dettes financières divers	279 775	386 061
Total dettes financières	82 789 708	82 916 625
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	114 442	106 641
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 424 660	29 045 921
Dettes fiscales et sociales	22 477 319	22 505 752
Total dettes d'exploitation	51 016 422	51 658 314
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 944 807	7 152 347
Autres dettes	37 602 847	35 464 044
Total dettes diverses	45 547 654	42 616 391
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	13 700	811 952
TOTAL DES DETTES	179 367 485	178 003 281
Ecarts de conversion passif	254	7
TOTAL GENERAL	468 751 161	464 149 541



## Compte de résultat (partie 1)

Rubriques	France	Export	Net 2018	Net 2017
Vente de marchandises	20 245 850	2 342 051	22 587 901	24 117 795
Production vendue de biens	222 673 315	14 595 546	237 268 861	240 561 746
Production vendue de services	18 309 333	1 693 256	20 002 589	13 148 636
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	261 228 498	18 630 853	279 859 351	277 828 176
Production stockée			(1 603 772)	(1 192 277)
Production immobilisée			600 478	346 539
Subventions d'exploitation			437 474	38 991
Reprises sur amortissements et provisions	, transferts de charges		12 846 376	9 603 069
Autres produits			234 059	595 049
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			292 373 967	287 219 547
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits d	le douane)		15 694 397	16 897 184
Variation de stock (marchandises)			280 261	(280 694)
Achat de matières premières et autres app	rovisionnements (y com	oris droits de douane)	33 224 163	32 641 025
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(1 842 742)	(1 831 981)
Autres achats et charges externes			97 337 904	95 433 663
Total charges externes			144 693 983	142 859 197
Impôts, taxes et assimiles			9 651 635	9 400 013
Charges de personnel				
Salaires et traitements			55 910 561	55 407 260
Charges sociales			23 942 333	23 919 792
Total charges de personnel			79 852 894	79 327 052
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobi	ilisations		19 436 761	20 124 179
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			2 905 142	3 016 515
Dotations aux provisions pour risques et charges			2 042 759	2 970 343
Total dotations d'exploitation			24 384 662	26 111 037
Autres charges d'exploitation			3 131 951	1 773 059
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			261 715 125	259 470 359
RESULTAT D'EXPLOITATION			30 658 842	27 749 188



## Compte de résultat (partie 2)

ubriques	Net 2018	Net 2017
RESULTAT D'EXPLOITATION	30 658 842	27 749 188
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	536 861	1 280 67
Autres intérêts et produits assimilés	474 967	276 85
Reprises sur provisions et transferts de charges		11 008 81
Différences positives de change	507 912	282 00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	94 650	211 80
Total des produits financiers	1 614 391	13 060 15
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	12 791 494	13 281 20
Intérêts et charges assimilées	4 380 092	7 293 96
Différences négatives de change	364 497	1 148 39
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	17 536 083	21 723 56
RESULTAT FINANCIER	(15 921 692)	(8 663 412
RESULTAT COURANT	14 737 149	19 085 77
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	286 789	300 44
Produits exceptionnels sur opérations en capital	546 965	777 87
Reprises sur provisions et transferts de charges	13 449 585	15 071 01
Total des produits exceptionnels	14 283 339	16 149 33
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	403 514	226 09
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	711 658	742 16
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	12 543 238	12 212 30
Total des charges exceptionnelles	13 658 409	13 180 57
RESULTAT EXCEPTIONNEL	624 930	2 968 76
Participation des salariés aux résultats	1 064 022	1 400 68
Impôts sur les bénéfices	7 501 830	8 068 12
TOTAL DES PRODUITS	308 271 696	316 429 04
TOTAL DES CHARGES	301 475 469	303 843 30
BENEFICE ou PERTE	6 796 227	12 585 74



## **TERREAL**

SASU au capital de 87 176 320 € Siège social : 13 - 17 RUE PAGES , 92150 SURESNES R.C.S. Nanterre 562110346

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018



## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

#### 1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE ET CONTEXTE GENERAL DE L'ARRETE

#### 1.1 Acquisition de GSE Intégration

Terreal a pris une participation majoritaire de 51% dans la société GSE Intégration (GSEI) le 28 septembre 2018. GSEI est un acteur majeur des solutions photovoltaïques installées sur toitures résidentielles existantes à destination des professionnels. En complétant ainsi son offre solaire existante à destination du résidentiel neuf, Terreal devient, dans le contexte de la transition énergétique, un acteur de référence en solutions photovoltaïques pour le secteur du résidentiel. Cette prise de participation est assortie d'options d'achat et de vente permettant à Terreal d'accroître sa participation jusqu'à atteindre 100% de détention en 2022.

Cette opération a été intégralement financée par la trésorerie disponible.

#### 2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

#### 2.1 Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 sont présentés conformément au règlement N° 2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014, relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'application du règlement ANC N°2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture n'entraîne pas de modifications des méthodes appliquées.

Les méthodes appliquées sont détaillées en note 10.2

#### 2.2 Consolidation

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société :

Terreal Holding

13, rue Pagès

92 150 Suresnes

R.C.S. Nanterre: 483 473 344

#### 2.3 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.



#### 3. NOTES SUR LE BILAN

#### 3.1 Etat de l'actif immobilisé

## 3.1.1 Modalité de détermination de la valeur brute comptable, des amortissements et des dépréciations

#### 3.1.1.1 <u>Immobilisations incorporelles</u>

#### Marques

Les marques sont valorisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Elles ont une durée d'utilisation non limitée et ne sont donc pas amorties. Elles font l'objet d'une dépréciation si leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur comptable.

#### Logiciels

Les logiciels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production et amortis selon le mode linéaire sur une durée de 3 à 5 ans.

#### 3.1.1.2 <u>Immobilisations corporelles</u>

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les frais d'acquisition des immobilisations sont inclus dans le coût d'acquisition.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée réelle d'utilisation des biens, les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Durée	Mode
Carrières	(1)	Linéaire
Engins de carrières	5 à 6 ans	Linéaire
Constructions	40 ans	Linéaire
Matériels techniques, matériel et outillage	8 à 40 ans	Linéaire
Agencements et aménagements divers	10 ans	Linéaire
Matériel de transport	6 ans	Linéaire
Véhicules de tourisme (sous déduction de valeur résiduelle)	Durée spécifique	Linéaire
Matériel informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	10 ans	Linéaire

(1) Conformément à l'application du règlement ANC N° 2014-05 relatif à la comptabilisation des terrains de carrières, la quote-part de la valeur d'acquisition des carrières comptabilisée en immobilisations, constitutive du tréfonds, n'est pas amortie.

Pour les véhicules de tourisme, l'amortissement est calculé sur une base nette de valeur résiduelle. La valeur résiduelle est définie au contrat d'achat, qui prévoit un engagement de reprise à une valeur et une date données.

Les amortissements dérogatoires sur immobilisations sont constatés pour la différence entre l'amortissement économique (mode linéaire et durée réelle d'utilisation) et l'amortissement fiscal (mode linéaire ou dégressif et durée d'usage).



#### 3.1.1.3 Immobilisations financières

#### Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés pour leur valeur d'achat y compris les frais accessoires d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité est déterminée sur la base, d'une part, de la quote-part de détention dans les capitaux propres sociaux ajustés le cas échéant des plus-ou moins-values estimées et, d'autre part, des perspectives de rentabilité.

Le cas échéant, les engagements complémentaires de Terreal envers ses filiales font l'objet, en plus des dépréciations des titres de participation, de provisions pour dépréciation des créances sur les filiales ou de provisions pour risques et charges.

#### Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations sont comptabilisées à leur valeur nominale et concernent principalement des prêts rémunérés consentis aux filiales.

## 3.1.2 Rapprochement entre la valeur comptable à l'ouverture et à la clôture de l'exercice des valeurs brutes

En K EUR	Montants au 31/12/2017	Augmentation	Diminution	Transfert	Montants au 31/12/2018
Logiciels	12 884	-	_	496	13 380
Marques et assimilés	85 473	-	-	-	85 473
Brevets	35	-	(18)	-	17
Fonds de commerce	165	-		-	165
Immobilisations en cours	401	1 936	-	(496)	1 841
Sous-total immobilisations incorporelles	98 959	1 936	(18)	-	100 876
Terrains	33 989	-	(144)	2 046	35 892
Constructions	81 868	-	(485)	478	81 861
Installations techniques, matériel et outillage	351 445	-	(2 236)	8 791	358 000
Installations générales	61 023	-	(352)	2 669	63 340
Matériel de transport	5 548	-	(811)	1 267	6 004
Autres matériels	7 022	-	(114)	364	7 273
Immobilisations en cours	17 883	19 802	-	(15 616)	22 070
Avances et acomptes	160	479	(417)	-	222
Sous-total immobilisations corporelles	558 938	20 281	(4 557)	0	574 662
Autres participations	114 403	29 218	-	-	143 621
Créances rattachées à des participations	10 338	4 289	(537)	-	14 090
Autres titres immobilisés	4	21	-	-	25
Autres immobilisations financières	14 571	9	(19)	-	14 560
Sous-total immobilisations financières	139 316	33 536	(556)	-	172 296
Total valeurs brutes	797 213	55 752	(5 132)	0	847 833



## 3.1.3 Rapprochement entre la valeur comptable à l'ouverture et à la clôture de l'exercice des amortissements

La variation des amortissements économiques au titre de l'exercice pour les immobilisations incorporelles et corporelles se présente comme suit :

En K EUR	Montants au 31/12/2017	Augmentation	Diminution	Montants au 31/12/2018
Logiciels	11 788	689	-	12 477
Marques et assimilés	-	-	-	-
Brevets	35	-	(18)	17
Fonds de commerce	160	-	-	160
Sous-total immobilisations incorporelles	11 983	689	(18)	12 654
Terrains	16 379	1 066	(8)	17 437
Constructions	37 068	2 119	(303)	38 885
Installations techniques, matériel et outillage	255 821	13 484	(2 091)	267 214
Installations générales	47 762	3 681	(346)	51 098
Matériel de transport	2 998	812	(570)	3 241
Autres matériels	6 019	492	(112)	6 398
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Sous-total immobilisations corporelles	366 048	21 654	(3 429)	384 273
Total amortissements	378 031	22 343	(3 447)	396 927

La variation des amortissements exceptionnels liés à la législation fiscale (amortissements dérogatoires) au titre de l'exercice pour les immobilisations incorporelles et corporelles se présente comme suit :

En K EUR	Montants au 31/12/2017	Augmentation	Diminution	Montants au 31/12/2018
Immobilisations incorporelles	116	0	(110)	5
Immobilisations corporelles	82 466	5 967	(10 010)	78 423
Immobilisations financières	1	41	-	42
Total amortissements dérogatoires	82 582	6 009	(10 120)	78 471

## 3.1.4 Rapprochement entre la valeur comptable à l'ouverture et à la clôture de l'exercice des dépréciations

En K EUR	Montants au 31/12/2017	Augmentation	Diminution	Transfert	Montants au 31/12/2018
Autres immobilisations incorporelles	107	12	(34)	-	85
Sous-total immobilisations incorporelles	107	12	(34)	-	85
Immobilisations corporelles	25 602	2 961	(3 195)	-	25 367
Sous-total immobilisations corporelles	25 602	2 961	(3 195)	-	25 367
Autres participations	95 080	-	-	-	95 080
Créances rattachées à des participations	-	12 105	-	0	12 105
Autres titres immobilisés	0	-	-	-	0
Autres immobilisations financières	14 528	-	-	-	14 528
Sous-total immobilisations financières	109 609	12 105	-	0	121 713
Total dépréciations	135 318	15 078	(3 230)	0	147 166



#### Dépréciation des actifs à durée d'utilisation non limitée

Concernant la valorisation des marques et assimilés, l'évaluation effectuée au 31 décembre 2016 par un expert externe n'avait pas remis en cause la valeur comptable de celle-ci.

Aucun indice de perte de valeur n'est apparu en 2018 remettant celle-ci en cause au 31 décembre 2018 .

#### Dépréciations des actifs à durée d'utilisation limitée

La société avait été amenée à constater des dépréciations d'immobilisations, pour l'essentiel partielles, au titre de plusieurs unités ou composants d'unités de production.

Dans le cadre de la mise à jour de ces provisions au titre de l'exercice 2018, il a été constaté sur la période une reprise nette de dotation de 257 K€ au titre des immobilisations incorporelles et corporelles. Le solde des dépréciations au 31 décembre 2018 s'établit à 25 452 K€ portant pour l'essentiel sur les immobilisations corporelles.

Les taux de dépréciations retenus pour chaque unité ou composants d'unités s'appuient :

- d'une part, sur des indices internes, notamment des changements importants intervenus dans le degré d'utilisation des immobilisations concernées, reflétant les niveaux prévisionnels d'activité attendus par la direction de la société au titre de l'exercice 2018, niveaux qui, dans le contexte d'un marché de la construction offrant actuellement une visibilité réduite, pourrait perdurer au-delà de l'année en cours pour certaines des unités ou composants d'unité de production concernés;
- d'autre part, sur des indices externes, en particulier l'existence, sur le marché sur lequel la société opère, de capacités de production existantes excédentaires.

#### 3.1.5 Frais de développement

La société poursuit une démarche continue de recherche et développement au travers de son centre technique. Le montant des dépenses s'est élevé à 3 196 K€ au cours de l'exercice.

#### 3.1.6 Informations relatives aux filiales et participations

Le tableau des filiales et participations figure en annexe 1.

Les variations sur les titres de participations et les créances rattachées représentent pour l'essentiel :

- d'une part, l'acquisition de 51 % des titres de la société GSE Intégration à hauteur de 29 218 K€.
- d'autre part, la dépréciation des créances rattachées à des titres de participations de Terreal Italie à hauteur de 12 105 K€.

#### 3.2 Actif circulant

#### 3.2.1 Méthodes comptables

#### Stocks

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au prix unitaire moyen pondéré (PMP).

Les stocks de produits finis sont valorisés au coût réel moyen annuel de production.

Des provisions pour dépréciation des stocks sont constituées lorsque les produits sont considérés comme non utilisables ou non vendables en l'état.

Dans le cadre de son activité, Terreal exploite des carrières. A ce titre, l'éventuelle part de la valeur du terrain dépassant la valeur du tréfonds ainsi que les coûts accessoires nécessaires à la mise en exploitation sont comptabilisés en encours de production.



#### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Des provisions pour dépréciation sont pratiquées sur les créances dont le recouvrement est jugé incertain.

#### 3.2.2 Etat de variation des stocks

En K EUR	Montants au 31/12/2017	Variation	Montants au 31/12/2018
Matières premières, approvisionnements	33 592	1 843	35 434
En cours de production de biens	4 225	518	4 743
Produits intermédiaires et finis	33 588	(2 122)	31 466
Marchandises	3 372	(280)	3 092
Stocks en valeurs brutes	74 776	(41)	74 735
Matières premières, approvisionnements	(8 727)	(333)	(9 060)
En cours de production de biens	-	(126)	(126)
Produits intermédiaires et finis	(5 900)	1 259	(4 641)
Marchandises	(524)	(46)	(570)
Provision sur stocks	(15 152)	754	(14 397)
Total stocks nets	59 625	713	60 338

#### 3.2.3 Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

En K EUR	Montants bruts	A 1 an au +	A + de 1 an
ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations	14 090	-	14 090
Autres immobilisations financières	32	-	32
ACTIF CIRCULANT			
Créances clients	50 647	50 647	-
Autres créances exploitation (hors charges constatées d'avance)	22 653	22 653	
Total créances	87 422	73 300	14 122

Les autres créances d'exploitation comprennent notamment :

- des créances fiscales à hauteur de 4 044 K€, principalement de TVA;
- des créances sur d'autres entités du groupe à hauteur de 16 857 K€, dont 14 106 K€ d'avances de trésorerie aux filiales dans le cadre de la gestion de trésorerie centralisée et le solde, soit 2 751 K€, de créance d'impôt sur les sociétés envers la société Terreal Holding, mère du groupe d'intégration fiscale et correspondant pour l'essentiel à la créance de CICE dégagée au titre de l'exercice 2018 .

#### 3.2.4 Valeurs Mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2018, d'un montant total de 25 563 K€, sont constituées d'OPCVM sans risque.

#### 3.2.5 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance se rapportent essentiellement à l'exploitation.



#### 3.2.6 Prime d'émission d'emprunts

Dans le cadre du refinancement intervenu le 28 juin 2016, une prime d'émission d'un montant total de 1 525 K€ a été constatée. Elle porte à la fois sur l'emprunt Senior et les deux lignes non tirées de Capex et Revolver. Elles sont amorties par fraction égale sur la durée de l'emprunt pour la Senior, ou sur la durée de tirage pour les deux autres lignes.

Détail de la prime d'émission des emprunts :

En K EUR	Senior	Capex	Revolver	Total
Durée d'amortissement	6,00 ans	5,75 ans	5,75 ans	
Montant initial de la prime	825	600	100	1 525
Amortissement antérieur	206	189	26	422
Amortissement au titre de la période	137	126	17	281
Total prime de remboursement des emprunts	481	284	57	822

#### 3.2.7 Ecart de conversion actif

Les créances et dettes libellées en devises sont converties au taux de clôture. Les écarts en résultant sont inscrits en écarts de conversion actifs ou passifs. Une provision pour perte de change est constituée pour faire face aux pertes de change latentes.

L'essentiel de l'écart de conversion actif à la clôture porte sur des comptes courants entre Terreal et d'autre société du groupe dans le cadre de la gestion de trésorerie centralisée.

#### 3.3 <u>Capitaux propres</u>

Au 31 décembre 2018 , le capital social est de 87 176 320 EUR, divisé en 5 716 480 actions de 15,25 EUR entièrement libérées.

En K EUR	Montants
Capitaux propres au 31/12/2017 avant affectation	255 702
Dividendes	-
Résultat de l'exercice 2018	6 796
Dotations aux provisions réglementées	6 009
Reprises de provisions réglementées	(10 120)
Nouvelle subvention d'investissement	2 132
Amortissement des subventions d'investissement	(91)
Capitaux propres au 31/12/2018 avant affectation	260 428

Les provisions réglementées sont constituées uniquement d'amortissements dérogatoires. Le détail des mouvements sur provisions réglementées est détaillé à la Note 3.1.3.



#### 3.4 Passif et provisions

#### 3.4.1 Principes, règles et méthodes comptables

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour les obligations à l'égard de tiers notamment pour :

- les engagements relatifs à la garantie des produits vendus, dès lors que l'entreprise a connaissance de l'existence d'un risque de réclamation ;
- les litiges ;
- les engagements de retraite et assimilés envers le personnel ;
- les engagements relatifs à la remise en état des carrières pour les surfaces et volumes à réaménager suite à leur exploitation.

Les provisions pour litiges et garanties correspondent à la meilleure estimation du risque à la date d'arrêté.

A la date de leur départ en retraite, les salariés du groupe bénéficient d'une indemnité de départ en retraite déterminée selon la convention collective en fonction notamment de l'ancienneté acquise dans la société et du salaire à la date du départ.

Ces indemnités de départ en retraite font l'objet de la constitution d'une provision calculée selon la méthode actuarielle dite « des unités projetées », qui consiste à probabiliser et actualiser les droits attribués à chaque salarié. Le taux d'actualisation utilisé est le taux de rendement des obligations Corporate de notation AA (zone Euro) pour une duration supérieure à 10 ans.

Les écarts actuariels sont constatés dans l'exercice de leur survenance.

Les primes accordées lors de l'acquisition par les salariés de médailles du travail font également l'objet de la reconnaissance d'une provision calculée selon la même méthode que celle exposée ci-dessus pour les retraites. Le taux d'actualisation utilisé est le taux de rendement des obligations Corporate de notation AA (zone Euro) pour une duration 7-10 ans.

Les provisions pour réaménagement des carrières couvrent le coût estimé de l'obligation de remise en état des carrières après exploitation. Ce coût intègre à la fois les travaux de comblement des espaces et de réaménagement des surfaces.

## 3.4.2 Rapprochement entre la valeur comptable à l'ouverture et à la clôture des provisions pour risques et charges

En K EUR	Montants au 31/12/2017	Dotations	Reprises utilisées	Reprises sans utilisation	Montants au 31/12/2018
Amortissements dérogatoires	82 582	6 009	(10 120)		78 471
<b>Total Provisions réglementées</b>	82 582	6 009	(10 120)	-	78 471
Provisions pour litiges et garanties Provisions pour pertes de change Autres provisions  Sous-total Provisions pour risques Provision retraite et assimilées Provision médailles du travail Provision pour réaménagement des carrières Autres provisions pour charges Sous-total Provisions pour charges	4 055 320 1 633 <b>6 009</b> 16 946 1 195 6 250 45 <b>24 436</b>	504 409 1 381 <b>2 294</b> - - 810	(426) - (834) (1 260) (1 132) (43) (1 175)	(352) - (218) <b>(569)</b> (893) (41) (610) (45) <b>(1588)</b>	3 781 729 1 963 <b>6 473</b> 14 921 1 112 6 450
Total Provisions pour risques et charges	30 445	3 104	(2 435)	(2 157)	28 956



Les éléments relatifs aux amortissements dérogatoires sont détaillés en Notes 3.1.1.2 et 3.1.3.

Les taux d'actualisation utilisés pour l'évaluation des engagements de retraite et de médailles du travail au 31 décembre 2018 s'établissent respectivement à 1,57 % et 1,07 %.

A titre d'information complémentaire, le tableau qui suit présente les variations et soldes des provisions sur éléments d'actif.

En K EUR	Montants au 31/12/2017	Dotations	Reprises	Transfert	Montants au 31/12/2018
Provisions sur immobilisations incorporelles	107	12	(34)	-	85
Provisions sur immobilisations corporelles	25 602	2 961	(3 195)	-	25 367
Provisions sur titres de participation et créances rattachées	95 080	-	-	-	95 080
Provisions sur autres immo financières	14 528	12 105	-	0	26 633
Provision sur stocks et en cours	15 152	2 728	(3 482)	-	14 397
Provisions sur créances clients	188	178	(117)	-	249
Provisions sur débiteurs divers	30	-	-	-	30
Total provisions pour dépréciation	150 688	17 983	(6 828)	0	161 842

#### 3.5 Dettes

#### 3.5.1 Dettes financières

Les emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit se décomposent comme suit :

En K EUR	Montant
Emprunt " Senior " syndiqué par la banque ING	82 500
Intérêts courus et non échus relatifs à cet emprunt	10
Total dettes financières	82 510

L'emprunt « Senior » est remboursable in fine le 30 juin 2022.

Cependant, le contrat d'emprunt « S.F.A. » (« Senior Facilities Agreement ») prévoit un mécanisme de remboursement anticipé obligatoire basé sur la détermination conventionnelle d'un excédent de création de trésorerie au titre de l'exercice précédent, dit clause d'« Excess Cash-Flow ».

Ce mécanisme ne trouvera pas à s'appliquer en 2019 au titre de l'exercice 2018 . Par conséquent, l'intégralité du montant de l'emprunt « Senior » est présentée en dettes à plus d'un an.

Les emprunts et dettes financières divers au 31 décembre 2018 correspondent à :

- des cautions reçues à hauteur de 153 K€;
- et, des avances remboursables obtenues de collectivités publiques pour 127 K€.



#### 3.5.2 Echéancier des dettes

En K EUR	Montants bruts	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	82 510	10	82 500	-
Emprunts et dettes divers	280	89	37	153
Fournisseurs et comptes rattachés	28 425	28 425	-	-
Dettes fiscales et sociales	22 477	22 477	-	-
Dettes sur immobilisations	7 945	7 945	-	-
Autres dettes	37 603	37 603	-	-
Produits constatés d'avance	14	14	-	-
Total échéancier des dettes	179 253	96 563	82 537	153

Les échéances des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit sont présentées conformément à leur plan d'amortissement, tel que décrit à la Note 3.5.1 ci-avant.

Les autres dettes sont principalement constituées :

- de comptes courants entre Terreal et d'autres sociétés du groupe, à hauteur de 27 381 K€ dans le cadre de son rôle de gestion centralisée de la trésorerie
- et de montants dus aux clients à hauteur de 8 619 K€.

Les produits constatés d'avance se rapportent exclusivement à l'exploitation.

#### 3.5.3 Ecart de conversion passif

Les créances et dettes libellées en devises sont converties au taux de clôture. Les écarts en résultant sont inscrits en écarts de conversion actifs ou passifs.

#### 4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation géographique du chiffre d'affaires

En K EUR	France	Export	TOTAL
Chiffre d'affaires net	261 229	18 630	279 859

#### 4.1 <u>Précisions sur les charges à payer et produits à recevoir au titre de l'exercice</u>

Le montant des produits à recevoir s'élève à 2 123 K€ et se détaille de la façon suivante :

En K EUR	Montants
Intérêts courus à recevoir sur prêts aux filiales	-
Montant dus par les fournisseurs	39
Intérêts courus à recevoir sur avances de trésorerie aux filiales	396
Autres intérêts à recevoir	-
Autres produits à recevoir	1 688
Total des produits à recevoir	2 123



Le montant des charges à payer s'élève à 43 943 K€ et se détaille de la façon suivante :

En K EUR	Montant
Intérêts courus à payer	10
Fournisseurs et comptes rattachés	15 629
Dettes sur immobilisations	4 283
Montants dus aux clients	8 549
Dettes fiscales et sociales	15 061
Autres dettes	411
Total des charges à payer	43 943

#### 4.2 Transfert de charges

Les transferts de charges sont pour l'essentiel constitués d'indemnité d'assurance couvrant des dépenses courantes et des remboursements forfaitaires de l'Etat et organismes assimilés relatives à des charges de personnel.

#### 4.3 Résultat financier

Le résultat financier, négatif de 15 922 K€, se compose des éléments suivants :

En K EUR	TOTAL
Dividendes reçus des filiales	-
Revenu financier net sur prêts et avances de trésorerie aux filiales	369
Dépréciation créances attachées Terreal Italie	(12 105)
Charge nette de financement	(4 186)
Résultat Financier	(15 922)

#### 4.4 Détail du résultat exceptionnel

Le profit exceptionnel, d'un montant de 625 K€, comprend notamment les éléments suivants :

En K EUR	TOTAL
Dotations nettes des reprises aux provisions réglementées	4 111
Dotations nettes des reprises aux dépréciations d'immobilisations	(2 650)
Moins-values nette sur cession d'actifs	(256)
Autres charges et produits exceptionnels	(672)
Quote-part de subvention d'investissement	91
Résultat Exceptionnel	625



#### 5. INFORMATIONS RELATIVES A LA FISCALITE

#### 5.1 Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2006, la société Terreal SAS est membre du groupe d'intégration fiscale dont Terreal Holding est la mère.

La convention d'intégration fiscale pose le principe général de neutralité en prévoyant que les sociétés membres du groupe d'intégration fiscale supportent l'impôt dont elles auraient dû s'acquitter en l'absence d'intégration.

Dans l'hypothèse où une filiale enregistre un déficit au titre d'un exercice, l'économie d'impôt est conservée chez la société mère au titre de l'exercice considéré. Lors d'un exercice ultérieur bénéficiaire, la filiale retrouve la capacité à imputer intégralement son déficit reportable précédemment transmis, selon les règles de prescription de droit commun.

Les économies réalisées par le groupe intégré, non liées aux déficits, bénéficient en totalité à la société mère d'intégration.

#### 5.2 Accroissement et allégement de la dette future d'impôt

En K EUR	Base de calcul	Impôts différés (1)
Provisions réglementées	78 005	20 784
TOTAL IMPOTS DUS	78 005	20 784
Charges déductibles sur exercices suivants court terme	2 469	769
Charges déductibles sur exercices suivants long terme	14 922	3 854
Ecart de conversion passif	-	=
TOTAL IMPOTS PAYES D'AVANCE	17 391	4 623
Solde Net	60 614	16 161

<sup>(1)</sup> au taux de 32,02 % pour les éléments susceptibles d'être taxés au titre de l'exercice 2019, 28,92 % au titre de l'exercice 2020, 27,37 % au titre de l'exercice 2021 et 25,83 % pour les exercices à clôturer à compter du 31 décembre 2022.

#### 5.3 Impôt sur les sociétés

Ventilation de l'impôt sur les sociétés imputables aux éléments exceptionnels et celle imputable aux autres éléments

En K EUR	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat courant	14 737	(8 287)	6 450
Résultat exceptionnel	625	(216)	409
Participation	(1 064)	452	(612)
Autres		548	548
Résultat Net	14 298	(7 502)	6 796



#### Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

La société a choisi de constater le CICE en diminution de ses charges de personnel conformément à la note d'information de l'Autorité des Normes Comptables du 28 février 2013. La créance au titre de l'exercice est présentée en autres créances d'exploitation.

Le produit de CICE comptabilisé au titre de l'exercice 2017 pour un montant de 2 392 K€, a pu être imputé, au cours de l'exercice 2018 en paiement de l'impôt sur les sociétés.

Le produit né au titre de l'exercice 2018 pour un montant de 2 037 K€, à imputer en 2019, est présenté en autres créances d'exploitation.

La loi instituant le CICE (CGI, art. 244 quater C) prévoit que la société retrace dans ses comptes annuels l'utilisation du CICE perçu (soit dans le cadre d'un pré-financement, soit par imputation sur l'impôt sur les sociétés) conformément aux objectifs de celui-ci.

Le CICE, comme d'ailleurs tous les autres produits et charges concourant à la formation du résultat, est par essence fongible et il est par conséquent difficile de lui attribuer une utilisation spécifique. Toutefois, il peut être considéré que, conformément à son objectif, le CICE perçu par la société a notamment contribué, dans la limite de son montant :

- au maintien de la politique soutenue d'investissements, ceux-ci s'inscrivant à 19 604 K€ en 2018 après déjà 20 140 K€ réalisés en 2017 (hors avances et acomptes sur immobilisations);
- à la politique sociale mise en œuvre par l'entreprise qui, dans un marché de la construction toujours contrasté en 2018, s'exprime par une volonté forte de préserver l'emploi et un dialogue social permanent.

#### 6. INFORMATIONS AU TITRE DES OPERATIONS REALISEES AVEC DES PARTIES LIEES

Les opérations avec les parties liées concernent des opérations réalisées avec des sociétés susceptibles d'être consolidées par intégration globale par Terreal Holding, société mère du groupe auquel Terreal appartient, ou avec les principaux associés ou dirigeants de Terreal. Ces opérations ayant été conclues à des conditions normales de marché, elles se trouvent exclues du champ de l'information sur les parties liées.

#### 7. INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS ET ENGAGEMENTS ENVERS LES DIRIGEANTS

La société ne verse pas de jetons de présence.

Les dirigeants n'ont pas perçu de rémunération directe au titre de l'exercice de leurs mandats sociaux.

Par ailleurs, la société n'a pas réalisé d'avance ou de crédit aux dirigeants sociaux.

#### 8. INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### 8.1 Engagements financiers

Engagements donnés

En K EUR	TOTAL
Cautions données pour remise en état des carrières	7 340
Cautions données pour installations classées	3 108
Cautions bancaires données à des fournisseurs	126
Cautions solidaires données à des filiales	443



#### Garanties liées aux emprunts

Dans le cadre de l'opération d'acquisition du groupe Terreal, initialement réalisée sous la forme d'une acquisition avec effet de levier (« Leveraged Buy Out, LBO »), Terreal a été amenée à apporter les garanties suivantes en contrepartie des prêts qui lui ont été accordés :

- caution solidaire de Terreal Holding au titre du Senior Facilities Agreement, dont le montant total maximum s'élève à 117 500 K€. Les lignes de crédit utilisées dans le cadre de cet accord au 31 décembre 2018 s'élèvent à 225 000 K€, dont 82 500 K€ par Terreal elle-même ;
- nantissement des titres Terreal España et Terreal Italia;
- nantissement des prêts, avances de trésorerie et créances sur Terreal España et Terreal Italia ;
- nantissement du solde des comptes bancaires de la société.

En complément de ces garanties, Terreal Holding s'est engagée au nom de l'ensemble des sociétés du groupe, en qualité de société mère, à respecter des niveaux prédéfinis pour trois ratios financiers décrits dans le contrat d'emprunt, et constitués comme suit :

- un ratio d'endettement net sur excédent brut d'exploitation ;
- un ratio d'excédent brut d'exploitation sur charge nette d'intérêts ;
- un ratio de création de trésorerie sur service de la dette.

En cas de non-respect du niveau (minimal ou maximal, selon le cas) de l'un de ces ratios au niveau du groupe, les établissements prêteurs ont la possibilité de demander le remboursement immédiat du solde des prêts accordés à chaque entité.

Au 31 décembre 2018, le groupe respecte l'ensemble des engagements applicables à cette date.

Par ailleurs, sur la base de son budget 2019, le groupe prévoit de les respecter durant l'exercice en cours, à la fin de chaque trimestre intermédiaire comme au 31 décembre 2019.

#### Contrats d'échange de taux d'intérêts

L'emprunt « Senior » porte intérêt à taux variable (Euribor 1, 2, 3 ou 6 mois au choix du groupe, augmentée d'une marge, dont le taux décroît en fonction de la qualité du premier des trois ratios financiers évoqués cidessus).

Afin de limiter son exposition aux fluctuations des taux d'intérêts et de garantir les engagements pris auprès des banques, prévoyant notamment l'existence de couvertures de taux, le Groupe Terreal a procédé à l'acquisition d'options dites de « cap », lui offrant une protection contre une éventuelle hausse du taux de référence, en l'occurrence l'Euribor à 3 mois.

Au 31 décembre 2018 , le total des contrats de « cap » conclus par le Groupe offre une protection de 125 000 K€ jusqu'au 30 juin 2019.

Au cas particulier de Terreal, il ne reste plus de contrat de CAP en cours au 31 décembre 2018.

#### Engagements reçus

De Terreal Malaysia au titre de la clause de remboursement en cas de retour à meilleure fortune de la créance abandonnée :

- pour un montant de 9 021 K€ (39 875 K MYR) au titre des abandons de créances consentis antérieurement à 2013.
- pour un montant de 10 417 K€ (47 622 K MYR) au titre de l'abandon de créance réalisé en 2013.

De Terreal Holding: En application de l'ordonnance n° 2015-839 du 9 juillet 2015 relative à la sécurisation des rentes versées dans le cadre des régimes de retraite mentionnés à l'article L. 137-11 du code de la sécurité sociale, la société Terreal Holding s'est portée caution, à hauteur de 100 %, pour la sécurisation des engagements représentatifs des droits à retraite liquidés et estimés à 266 K€ au 31/12/2018.



#### 8.2 Options d'achat et de vente d'actions GSEI

La prise de participation majoritaire de 51 % dans GSEI, dont il est fait mention en faits majeurs de l'exercice, est assortie d'options d'achats et de vente permettant à Terreal d'accroître sa participation dans GSEI jusqu'à atteindre 100 % en 2022.

Les principales modalités et le calendrier d'exercice de ces options, dont le prix sera déterminé selon une formule convenue basée sur les performances de l'année précédant l'année d'exercice de l'option, sont les suivantes :

- option d'achat 1 : acquisition d'une participation additionnelle de 24 %, exerçable en 2020 ;
- option d'achat 2 : acquisition d'une participation additionnelle pour le solde, exerçable en 2022.

#### 9. INFORMATIONS RELATIVES A L'EFFECTIF

Effectif de fin de période et moyen inscrit

En nombre	31/12/18	Moyenne 2018
Cadres et assimilés	279	284
Agents de maîtrise et techniciens	531	551
Employés	53	54
Ouvriers	599	610
Total	1 462	1 499

#### 10. <u>INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS DE NATURE SPECIFIQUE</u>

#### 10.1 Quotas d'émission de gaz à effet de serre

Les quotas sont constitutifs d'éléments de stock, entrés pour leur valeur d'acquisition. Lorsque les quotas entrant en stocks correspondent à des quotas alloués gratuitement, la valeur d'entrée est nulle.

Ils sont sortis lors de l'émission de gaz à effet de serre et/ou en cas de cession. Un passif est constitué au coût des quotas s'il est nécessaire pour l'entreprise d'en acquérir afin de remplir son obligation de restitution des quotas d'émission.

La société émet des gaz à effets de serre dans le cadre de son activité courante de fabrication de matériaux de construction.

Les quotas détenus le sont uniquement dans le but de se conformer aux obligations relatives aux émissions de gaz à effet de serre prévu à l'article L.229-7 du code de l'environnement. En conséquence, l'entreprise comptabilise des quotas en fonction du modèle économique « production ».

Dans le cadre du plan national d'allocation pour la période 2013 -2020, Terreal s'est vue attribuer un total de 1 583 664 tonnes, dont 192 338 tonnes au titre de 2018 .

Au 31 décembre 2018 , Terreal ne détient que des quotas alloués par l'Etat. Ils permettent de couvrir les restitutions à réaliser début 2019 au titre des émissions de l'année 2018 .

En conséquence, aucune charge à payer n'a été constituée à ce titre.



#### 10.2 Informations sur les transactions effectuées sur des marchés de produits dérivés

#### Informations sur les transactions effectuées sur des marchés de produits dérivés

Les principes de la comptabilité de couverture sont appliqués de façon obligatoire dès lors qu'une relation de couverture est identifiée en gestion et documentée. Les effets des instruments financiers utilisés pour couvrir et gérer ses risques de change, de taux et de « matières premières » sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert. Ainsi :

- le résultat des swaps de taux ou CAP est reconnu au rythme des intérêts d'emprunt couverts et classé dans le poste « Intérêts et charges assimilées » ;
- le résultat des dérivés sur matières premières est reconnu au rythme de la consommation des stocks de matières premières couverts et classé dans le poste « Achats de matières premières » ;
- le résultat de change sur les emprunts et dérivés couvrant les titres en devises est reconnu au rythme des dividendes et cessions de titres et classé dans le poste « Produits financiers des participations » ;
- le résultat des dérivés de change couvrant les ventes en devises puis les créances, est reconnu :
  - en partie à la facturation et classé dans le poste « Chiffre d'affaires »,
  - en partie à l'encaissement et classé dans le poste « Autres charges » et « Autres produits ».

Les primes d'option sur les dérivés de taux d'intérêt, sont différées et étalées de façon symétrique à l'élément couvert.

Les variations de valeur des dérivés ne sont pas comptabilisées au bilan, sauf pour permettre d'appliquer le principe de symétrie du résultat.

Les dépréciations ou provisions pour risques portant sur un élément couvert prennent en compte les effets de la couverture.

En cas de disparition de l'élément couvert, l'instrument de couverture est traité comme une position ouverte isolée (voir ci-après).

#### Positions ouvertes isolées

Les positions ouvertes isolées sont toutes les opérations non qualifiées de couverture. Les pertes et gains dénoués sont comptabilisés en résultat. Les gains latents sont comptabilisés au bilan mais ne sont pas reconnus en résultat. Les pertes latentes sont comptabilisées au bilan et donnent lieu à la constitution d'une provision. Au 31 décembre 2018 - comme au 31 décembre 2017 - TERREAL SAS ne détient aucun instrument dérivé non qualifié de couverture (pas de position ouverte isolée).

Les informations relatives aux instruments financiers de couverture de taux d'intérêts sont détaillées en Note 8.1.





Annexe 1

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (en K€)

Sociétés	Capital nouv	Réserves et report à nouveau avant	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et Avances consentis consentis fournies par	CA du dernier exercice 2018	Résultat du dernier exercice 2018	Dividendes encaissés au cours du	Date Clôture							
		affectation des résultats									en %	Brute	Nette	par la Sté (brut) (1)	la Sté	12 mois	12 mois
TERREAL Italie	18 076	8 543	100,00 %	62 434	-	20 310	-	23 835	(5 900)	-	31/12/18						
TERREAL Espagne	1 263	2 820	100,00 %	28 793	-	3 224	-	7 715	(91)	-	31/12/18						
LAHERA PRODUCTIONS	56	4 658	100,00 %	3 957	3 957	545	-	14 117	464	-	31/12/18						
SOFIAC	1 600	1 575	100,00 %	4 846	4 846	-	-	0	0	-	31/12/18						
GSEI	330	15 704	51%	29 218	29 218	-	-	51 326	3 284	-	31/12/18						
TERREAL Malaisie (2)	15 005	4 245	100,00 %	13 751	9 900	4 117	-	9 270	(2 496)	-	31/12/18						
TERREAL Singapour (3)	641	2 097	100,00 %	620	620	-	-	5 168	(26)	-	31/12/18						
TOTAL	36 971	39 642		143 619	48 541	28 196	-	111 431	(4 765)	0							

<sup>(1)</sup> somme des prêts (pour un montant de 14 090 K€) et des comptes courants d'associés (pour un montant de 14 106 K€).

<sup>(2)</sup> cours moyen 1EUR = 4,7640 MYR; cours de clôture 1EUR =4,7317 MYR.

<sup>(3)</sup> cours moyen 1EUR = 1,5928 SGD; cours de clôture 1EUR =1,5591 SGD.